



<b>Number:</b> XXXX		
<b>TITRE:</b> <b>Coordonnateur/trice de recherche clinique</b> <b>– Niveau II</b>	Effective Date:  Y   M   D 2025   10   15	Date Revised:  Y   M   D
<p><b>RESPONSABLE :</b> Prof. Guillaume Fontaine, inf., Ph. D., Centre d'épidémiologie clinique, Institut Lady Davis de recherches médicales, et Département de santé mondiale et publique &amp; École des sciences infirmières Ingram, Université McGill</p> <p><b>NATURE DE LA FONCTION :</b> La/le coordonnateur(trice) de recherche jouera un rôle clé dans l'appui à un projet financé par le gouvernement fédéral visant l'essor du dépistage et du traitement de l'hépatite C au point de service (POC) au Canada. La personne retenue supervisera les opérations quotidiennes, coordonnera les activités de recherche et assurera la liaison avec les partenaires internes et externes. Il s'agit d'une occasion de contribuer à une initiative nationale axée sur l'équité et l'innovation dans l'organisation des soins.</p> <p><b>TÂCHES ET RESPONSABILITÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparer, soumettre et assurer le suivi des documents réglementaires et éthiques requis.</li><li>• Mettre en œuvre des stratégies de recrutement et soutenir le recrutement des participant·e·s.</li><li>• Veiller à ce que les participant·e·s reçoivent toute l'information et la documentation relatives à l'étude.</li><li>• Mener ou soutenir le processus de consentement éclairé et sa documentation.</li><li>• Administrer et assurer la complétion des questionnaires et autres méthodes de collecte de données prévues au protocole.</li><li>• Tenir des registres exacts des dépenses, états financiers et budgets liés à chaque projet.</li><li>• Coordonner les visites des patient·e·s selon le protocole; signaler les déviations et violations, au besoin.</li><li>• Organiser et participer aux réunions de l'équipe clinique.</li><li>• Coordonner les soumissions aux Comités d'éthique de la recherche (CÉR) et les communications avec ceux-ci.</li><li>• Gérer les activités de recherche (recrutement, collecte et gestion des données) dans plusieurs provinces et milieux.</li><li>• Élaborer et maintenir les protocoles d'étude, procédures opératoires normalisées (PON) et documents de formation pour le dépistage et le traitement POC de l'hépatite C.</li><li>• Faciliter le co-design de stratégies de mise en œuvre avec les parties prenantes (professionnel·le·s de la santé, organismes communautaires, décideur·euse·s).</li><li>• Maintenir des communications régulières avec les collaborateur·trice·s, notamment l'Agence de la santé publique du Canada, et organiser les réunions d'équipe.</li><li>• Suivre l'avancement du projet et assurer la conformité aux lignes directrices éthiques, exigences réglementaires et normes d'assurance qualité.</li><li>• Contribuer à la préparation de rapports, manuscrits et présentations pour la diffusion des résultats.</li><li>• Gérer les échéanciers, budgets et livrables afin d'atteindre les jalons du projet.</li></ul>		
Approved by:	Page:	1



		<b>Number:</b>	<b>XXXX</b>
<b>TITRE:</b> <b>Coordonnateur/trice de recherche clinique – N</b>	Effective Date:	Date Revised:	
	Y   M   D 2025   10   15	Y   M   D	
<b>EXIGENCES ET QUALIFICATIONS DU POSTE</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bilingue : français et anglais, parlés et écrits.</li><li>• Maîtrise (obtenue ou en voie d'achèvement) en santé publique, recherche sur les services de santé, sciences infirmières ou domaine connexe.</li><li>• Minimum de 2 ans d'expérience comme assistant·e de recherche ou coordonnateur·trice de recherche, idéalement dans des projets en santé ou en science de la mise en œuvre.</li><li>• Excellentes compétences organisationnelles et capacité à gérer plusieurs priorités.</li><li>• Excellentes aptitudes interpersonnelles et de communication; capacité démontrée à collaborer avec des parties prenantes variées.</li><li>• Certificats BPC/GCP et ÉPTC 2 en vigueur (ou volonté de les compléter à l'embauche).</li><li>• Connaissance des méthodes de recherche qualitatives et quantitatives (atout).</li><li>• Diplôme et droit d'exercice dans une profession de la santé (p. ex., inf./RN) (atout).</li></ul>			
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• Modalité hybride à Montréal (basé à l'ILD et à l'Université McGill) avec déplacements vers les sites partenaires (~10–20 %) ; soirs et fins de semaine à l'occasion pour des activités de proximité/dépistage.</li></ul>			
<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX</b>			
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Échelle salariale</b> : 51 337 \$ à 85 562 \$ (selon l'expérience et les compétences).</li><li>• <b>Vacances</b> : 20 jours par année (1,667 jour/mois). Les vacances s'accumulent sur 12 mois, du 1er mai au 30 avril, et doivent être utilisées durant l'année de référence suivante.</li><li>• <b>Congés de maladie</b> : 9,6 jours par année, calculés sur 12 mois du 1er décembre au 30 novembre. En vigueur après 3 mois d'emploi; non transférables; payables si non utilisés. Note : 3 des 9,6 jours peuvent être pris pour des raisons personnelles.</li><li>• <b>Jours fériés</b> : 13 jours par année, selon le calendrier des jours fériés de l'HGJ</li><li>• <b>Assurance collective</b> : Admissible après 3 mois d'emploi. Le chercheur principal (PI) assume 50 % du coût de la couverture santé et dentaire. De plus, les employé·e·s de l'ILD inscrit·e·s au régime Santé et Dentaire de Blue Cross — ainsi que leurs personnes à charge pour les couvertures « famille » et « parent monoparental » — ont droit à un avantage imposable supplémentaire, le Fonds complémentaire de santé de l'ILD (compte de dépenses de santé, « Health Spending Account » chez Blue Cross), offrant une allocation annuelle de 250 \$ à 500 \$ selon le type de couverture, pour des frais non couverts par le régime collectif ou le régime provincial.</li><li>• <b>Régime de retraite</b> : Cotisation au RREGOP (Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics), en vertu de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.</li></ul>			
Approved by:		Page:	2